


Les engagements de la société URA dans le domaine de l'environnement

- Fabriquer nos produits sur des sites de production certifiés ISO 14001, et ainsi minimiser l'impact de notre activité sur l'environnement.
- Prendre en compte les principes de l'éco-conception, lors de tout développement de produits nouveau (ou évolution de produit existant), afin de réduire les impacts environnementaux de nos produits tout au long de leur cycle de vie.
- Fournir une information précise sur les impacts environnementaux de nos principaux produits, par la réalisation pour chacun de ces produits d'une fiche définissant le Profil Environnemental du produit (PEP).
- Développer des solutions innovantes pour aider nos clients à concevoir des installations consommant moins d'énergie, mieux gérées et plus respectueuses de l'environnement.

Description des produits

- **Produit de référence pour ce profil environnemental**

Les valeurs fournies ont été obtenues sur la base de la référence suivante

Fonction	Déclenchement manuel de l'alarme incendie.
Produit de référence	 <p>Réf. 340 000 Déclencheur manuel adressable</p>

- **Références couvertes par ce profil Environnemental produit**

Les impacts environnementaux du produit de référence sont représentatifs des références couvertes par ce PEP, qui constituent ainsi une famille environnementale homogène

Matériaux constitutifs

Ce produit ne contient pas de substances interdites par les réglementations en vigueur lors de leur mise sur le marché, en dehors des opérations de maintenance effectuées lors de la phase d'utilisation

Masse totale des produits de référence : 220 g (emballage unitaire compris)

Plastiques en % de la masse		Métaux en % de la masse		Autres en % de la masse	
Acrylonitrile Butadiene Styrene (ABS)	38,10%	Brass (Cu,Zn)	1,70%	Glass fiber	1,40%
Polycarbonate (PC)	22,20%	Steel (stainless, with chrome)	1,40%	Epoxy Resin (Liquid)	0,95%
Polyamide (PA 66)	7,75%	Tin (Sn)	1,35%	Tetrabromobisphenol A(C15H12Br4O)	0,15%
Polypropylene(PP)	4,00%	Copper (Cu)	0,55%	Carbon Black	0,15%
Polybutylene Terephthalate(PBT)	0,90%	Nickel (Ni)	0,15%		
Phenolic Resin	0,15%				
				Divers autres	0,30%
				Emballage en % de la masse	
				Cardboard	16,80%
				Paper	1,30%
				Ink (unspecified)	0,35%
Divers plastiques	0,10%	Divers métaux	0,20%	Glue (acrylic)	0,05%
Total Plastiques	73,20%	Total métaux	5,40%	Total autres et emballage	21,40%

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 15 % en masse

Fabrication

Ce produit est fabriqué par un site de production ayant reçu la certification environnementale ISO 14001.

Distribution

Scénario de transport

- En moyenne ces produits parcourent 550 kms par transport routier pour parvenir du site de fabrication au distributeur le plus proche de notre client

Emballage

- L'emballage de 41 g est composé de 7,3% de papier, de 90,8 % de carton, de 1,9% d'encre et de 0,1% de colle.
- Potential de recyclage de l'emballage seul : 98% en masse de l'emballage
- Potential de valorisation énergétique : 100% en masse de l'emballage

Les emballages ont été conçus conformément à la réglementation en vigueur (Directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage - Décret français d'application : 98-638)

URA s'est engagé à :

- Réduire au mieux les emballages à la source en poids et volume tout en respectant les besoins de ses clients.
- Mettre sur le marché des emballages ayant une teneur en métaux lourds < 100 ppm et sans introduire volontairement de substances dangereuses pour l'environnement classées « N ».
- Concevoir / utiliser des emballages valorisables et, lorsque cela est possible, réutilisables.

Utilisation

Scénario d'utilisation

Ce produit à une puissance de 0,112W sous un courant de 4mA et une tension de 28 V.

Le scénario d'usage défini pour estimer l'impact du produit prend en compte un fonctionnement de 25 alarmes / an pendant 10 ans, soit 100% du temps.

Sur cette période l'énergie finale ainsi utilisée est de 3,71kWh.

Consommable

Pas de consommable nécessaire à l'utilisation des produits

Fin de vie

URA s'implique dans la mise à disposition de filières de collecte et de traitement pour faciliter l'élimination des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

En tant qu'Adhérent Fondateur de la première filière dédiée au recyclage des DEEE Pro issus des matériels électroniques de sécurité, de régulation et d'éclairage, les DEEE issus des équipements URA peuvent être déposés gratuitement (sans condition de volume) dans l'une des déchèteries professionnelles du réseau national Récyllum (liste disponible sur www.recyllum.com).

Mode de traitement du produit

Déchets dangereux contenus dans le produit :

Ce produit ne contient aucun déchet dangereux

Déchets non dangereux contenus dans le produit :

- Plastiques / Métaux : Autres : 180 g

Dont déchets DEEE :

- Carte électronique de plus de 10 cm² : 15 g

Potentiel de recyclage :

Le potentiel de recyclage d'un produit correspond au pourcentage de matière pouvant être recyclé par les techniques actuelles existantes. Il ne tient pas compte de l'existence ou non de filières de recyclage qui sont très dépendantes de la situation locale.

Ce produit contient 98 % en masse de matière pouvant être potentiellement recyclé (hors emballage).

- Matériaux plastiques : 90 %
- Matériaux métalliques : 7 %

Potentiel de valorisation énergétique :

La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, par exemple, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité.

Ce produit contient 91 % de la masse du produit pouvant être valorisé avec récupération d'énergie (hors emballage).

Impacts environnementaux

Méthodologie

L'évaluation des impacts environnementaux du produit de référence porte sur les étapes du cycle de vie suivantes : matières premières, fabrication, distribution et utilisation.

Les hypothèses de modélisation de la phase utilisation sont :

- Puissance de 0,112W sous un courant de 4mA et une tension de 28V
- Un fonctionnement de 25 alarmes / an pendant une durée d'usage* de 10 ans, soit 100% du temps. Sur cette période l'énergie finale ainsi consommée est de 3,71kWh.
- La prise en compte de l'emballage unitaire
- Les accumulateurs de recharge

Indicateurs (voir glossaire)	Unités	Global F+D+U	Fabrication F	Distribution D	Utilisation U
Epuisement des ressources naturelles	Années ⁻¹	1,587E-14	99,54%	< 1 %	< 1 %
Energie totale consommée	MJoules	151,280	25,68%	1,15%	73,16%
Consommation d'eau	Dm ³	36,370	39,05%	2,91%	58,04%
Participation à l'effet de serre	g ~ CO ₂	3,353E+03	65,06%	1,43%	33,51%
Participation à la destruction de la couche d'ozone	g ~ CFC ₁₁	3,855E-04	72,37%	5,72%	21,91%
Participation à la création d'ozone photochimique	g ~ C ₂ H ₄	1,418	63,44%	2,48%	34,08%
Potentiel d'acidification de l'air	g ~ H ⁺	0,545	61,74%	1,62%	36,64%
Production de déchets spéciaux	Kg	6,238E-02	78,31%	< 1 %	21,61%

Pour la référence 955694 couverte par ce PEP, les impacts environnementaux sont globalement proportionnels à la masse du produit sauf pour l'indicateur "Epuisement des ressources naturelles" qui est supérieur de 40 % au produit de référence"

Modélisation réalisée avec le logiciel EIME version 4 et sa base de données en version 11.1 issue de la base de données originale 11.0. Indicateur d'impact environnemental en version 7.0
Modélisation de l'électricité en phase utilisation : module « Electricité France : 2005 ».

(*) Durée d'usage considérée lors de l'évaluation des impacts environnementaux.
Cette durée d'usage est distincte de la durée de vie anticipée du produit et ne constitue pas une exigence de durabilité minimale (c'est l'expression quantifiée d'une unité de service rendue).

Glossaire

ACV	Compilation et évaluation des entrants et des sortants, ainsi que des impacts environnementaux potentiels d'un produit, ou d'un système, au cours de son cycle de vie, « du berceau jusqu'à la tombe ». Cette démarche est décrite par la norme ISO14040 et ses normes complémentaires.
Approche cycle de vie	Méthodologie de prise en compte de toutes les étapes de la vie d'un produit (fabrication, installation, utilisation et fin de vie) afin de déterminer les conséquences sur l'environnement.
Consommation d'eau	Indique la consommation totale d'eau pour tout le cycle de vie du produit.
Déchets non dangereux	Ils sont constitués de déchets non toxiques et sont de nature similaire aux ordures ménagères. Leur définition est codifiée par la communauté européenne (annexe de la décision 2000/532/CE modifiée par les décisions 2001/118/CE et 2001/119/CE)
Déchets dangereux	Ce sont des déchets spécifiques présentant un certain niveau de toxicité et nécessitant un traitement particulier. Leur définition est codifiée par la communauté européenne (annexe de la décision 2000/532/CE modifiée par les décisions 2001/118/CE et 2001/119/CE)
Déchets DEEE	Pour les produits dans le champ d'application de la Directive Européenne relative aux Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (2002/96/CE), partie du produit devant être traitée sélectivement conformément à l'annexe II de la directive.
Eco-solution	Produits ou services permettant la diminution des impacts environnementaux d'un bâtiment.
EIME	Logiciel de modélisation des impacts environnementaux d'un produit basé sur la méthodologie de l'analyse du cycle de vie.
Énergie totale consommée	Indique en méga.Joules la consommation totale d'énergie pour tout le cycle de vie du produit.
Épuisement des ressources naturelles	Indique l'épuisement des ressources naturelles, en considérant la quantité de réserve mondiale (minérales, fossiles...) pour ces ressources et le niveau de consommation actuel. S'exprime en fraction de la réserve qui disparaît chaque année.
Réutilisable	Se dit d'un produit ou emballage pouvant être utilisé pour la même fonction sous réserve de vérification de la bonne fonctionnalité du produit par la personne effectuant l'opération.
Valorisable	Se dit d'un produit ou emballage pouvant être réutilisé, recyclé ou dont il est possible de récupérer de l'énergie par incinération.
Participation à la destruction de la couche d'ozone	Indique ce que toutes les phases du cycle de vie du produit libèrent comme grammes-équivalents CFC ₁₁ .
Participation à l'effet de serre	Indique ce que toutes les phases du cycle de vie du produit libèrent comme grammes-équivalents CO ₂ . Exemple du principe d'équivalence : 1 g de CO ₂ = 1 g-CO ₂ ; 1 g de CH ₄ (méthane) équivaut à l'effet de 64 g de CO ₂ , etc...
Participation à la création d'ozone photochimique	Indique en g-C ₂ H ₄ les émissions de gaz ayant un effet sur la création d'ozone photochimique dans la basse atmosphère (« smog ») sous l'effet du rayonnement solaire.
Potentiel d'acidification de l'air	Indique le potentiel d'acidification de l'air causé par la libération de certains gaz dans l'atmosphère. Exprimé en gramme-équivalent ion H ⁺ .
Produit(s) de référence	Produit (ou regroupement de produits) modélisés dans l'ACV présentée.
Production de déchets dangereux	Indique la masse de déchets dangereux ultimes produite sur l'ensemble du cycle de vie du produit.
Potentiel de recyclage	% masse du produit ou de l'emballage pouvant être réinjecté dans un circuit de fabrication du même produit ou d'un autre produit.
Potentiel de valorisation énergétique	% en masse du produit ou de l'emballage dont on peut récupérer de l'énergie. La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, par exemple, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets.